

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 29 juin 2025

Église de Montagny 10 h 00 Culte «Ensemble», secteur côté Jura. Cène. A.-C. Rapin.
Église de Ballaigues 19 h 30 Soirée louange. A. Ledoux.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
Juillet et août: PAS DE MESSE À BAULMES



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Conseil général - Convocation

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la séance du Conseil général qui aura lieu

CE JOUR à la salle du Conseil à 20h00
(rte de Vugelles 3, Vuitebœuf)

Les documents utiles à cette séance «préavis municipaux, rapports de commissions, comptes 2024 (comptes administratifs 2024, bilan 2024)» vous ont d'ores et déjà été envoyés.

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11.12.2024.
4. Assermentations.
5. Nomination du bureau du Conseil.
6. Nomination de la ou du secrétaire du Conseil.
7. Nomination de la commission de gestion.
8. Préavis municipal N° 2025-01 «Gestion et comptes de l'année 2024, rapport de la commission, discussion et vote».
9. Préavis municipal N° 2025-02 «Le remplacement de la conduite d'eaux claires au chemin à l'Oie à Peney».
10. Préavis municipal N° 2025-03 «La rénovation de l'éclairage du quartier du Motty et l'abaissement de l'éclairage public dans l'ensemble du village de Vuitebœuf».
11. Préavis municipal N° 2025-04 «Arrêté d'imposition 2026».
12. Communications de la commission énergie et environnement.
13. Communications des représentants aux associations intercommunales.
14. Communications de la Municipalité.
15. Divers et propositions individuelles.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le bureau du Conseil

Dispense d'enquête N° 2025-06

La Municipalité a décidé en sa séance du 19 mai 2025 de dispenser des formalités d'enquête les travaux suivants et d'autoriser les travaux:

Requérant: Allinvest Immobilier SA

Parcelle N°: 36

Objet: Demande d'installation de 2 pompes à chaleur pour immeubles route de Baulmes 4-6.



BAULMES

www.baulmes.ch

Bibliothèque communale de Baulmes

Horaires d'ouverture
pendant les vacances scolaires d'été

Nous serons **OUVERTS** les:
mercredis 2, 9 et 16 juillet 2025
de 19h00 à 20h30

Puis, nous **FERMERONS**
jusqu'à la rentrée scolaire

Retour à l'horaire habituel **dès le lundi 18 août 2025**
à 9h30

Tout bel été à vous toutes et tous, et bonne lecture au pied d'un arbre rafraîchissant ou les pieds dans l'eau...

Au plaisir de vous retrouver dans notre chère bibliothèque à la fin de l'été!

Le comité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2025

JUIN

Mercredi 25.06 18h00 - 20h30
Entraînement

JUILLET

Mercredi 2.07 18h00 - 20h30
Entraînement + Tir des Aiguilles avancé

Vendredi 4.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 5.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 9.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 11.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 12.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 16.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 13.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 27.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 3.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 19.03 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 17.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 27.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 4.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 11.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Cet avis est publié dans le BAO du 25 juin 2025 et affiché sur le site internet et au pilier public de Vuitebœuf.

Le dossier complet peut être consulté au greffe sur demande.

La Municipalité



RANCES

Greffe municipal et contrôle des habitants

L'administration communale sera **fermée** le:
jeudi 3 juillet 2025

Merci de votre compréhension.

La secrétaire



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Annonce fermeture de la circulation Est

En raison de travaux de finalisation de l'enrobé sur le site de Eisberg SA, une déviation exceptionnelle sera mise en place **par le chemin des Serres pour les camions de livraison** à destination de l'entreprise, du **1^{er} au 3 juillet 2025**.

La Municipalité



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 17 juin 2025, la Municipalité a autorisé les travaux suivants:

Situation: Chemin de la Chaux 7A, 1430 Orges

Parcelle N°: 333

Propriétaire: M. Steeve Duvoisin

Nature de l'ouvrage: Abattage d'un arbre

La Municipalité

Vacances

Le bureau de greffe municipal, contrôle des habitants et bureau des étrangers sera **fermé** les:

mardis 15 et 22 juillet et 5 août 2025

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du Centre de Biométrie, Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne.

La secrétaire



Camp de football à Champvent
pour filles et garçons débutant(e)s ou confirmé(e)s
200.- la semaine / rabais dès le 2^e enfant
jeux, quiz, découvertes, tournois, goals!
philosophie de l'Association Suisse de Football
grille de party le vendredi
table et inscriptions
cette semaine @ Champvent

FOOTMANIA CHAMPVENT
moniteurs diplômés

21-25 juillet 2025
accueil dès 8h00, camp de 9h00-16h30
pour enfants de 6 à 13 ans

STOCK Bader Sylvain & CO romisa Geneux Dancet HERBERG PIERRES & CIE

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS
Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mэрule
Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

SOLCREATIONS
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES
Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

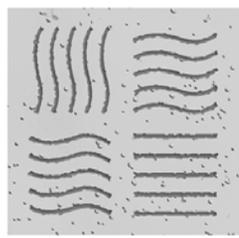
www.solcreations.ch
021 887 74 30
024 426 07 26

BADER MÉTAUX Sàrl
Spécialiste en gestion des déchets industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuitebœuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

Spécialiste en gestion de déchets ferreux et non ferreux
Rachat de tout métaux (ferraille, cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc)
Prix sur demande.

CORPS ACCORD
Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière
Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme
Sur rendez-vous au **079 394 87 00**

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière
Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social
Sur rendez-vous au **079 653 53 52**

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

• **Massages...**
- relaxant
- ayurvédique
- neuro-musculaire
- aux pierres chaudes

• **Coaching**

• **Thérapie Polarity**

• **Questions sociales**
- renseignements, conseils, etc.

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE**Jean Paul
Vulliemin**Chemin de Praz 23, 1424 Champagne
+41 79 338 25 05**Voici comment vous protéger de la foudre**

Selon MétéoSuisse, environ 60'000 à 80'000 éclairs se déchargent chaque année dans notre pays. En comptant les éclairs secondaires, ce chiffre s'élève même à 150 000. La foudre est à l'origine d'un dommage de bâtiment sur trois dans notre pays. Elle peut déclencher un incendie en une fraction de seconde et causer de gros dégâts sur et dans le bâtiment. Nous vous montrons comment protéger efficacement votre maison.

Impacts de foudre directs ou indirects

Ce sont les impacts directs de foudre qui causent en règle générale les plus gros dégâts. Dans le pire des cas, ils peuvent même embraser des bâtiments entiers. Toutefois, la plupart des impacts de foudre sont indirects.

Impacts de foudre directs

Lors d'un impact de foudre direct, une quantité gigantesque d'énergie est libérée en une fraction de seconde. Les températures mesurées au point d'impact peuvent atteindre 30 000°C. Si un éclair frappe une partie non protégée du bâtiment, un incendie peut très vite se déclarer. Pour les personnes et les animaux, le danger vient principalement des éléments mobiles du bâtiment, qui peuvent agir comme des projectiles. La foudre cause une chaleur extrême au point d'impact. Cela provoque une évaporation violente de l'humidité résiduelle dans les éléments de construction, comparable aux effets d'une explosion. Utilisez un paratonnerre pour prémunir des dommages votre maison et ses habitants.

Impacts de foudre indirects

Un impact de foudre indirect peut causer des dommages même s'il frappe à plusieurs centaines de mètres d'un bâtiment. Dans ce cas, les courants produits par la foudre circulent par la terre. Ils peuvent ensuite pénétrer dans le bâtiment par la ligne électrique, la ligne téléphonique ou la télévision par câble et peuvent endommager

fortement les installations électriques et les appareils branchés. Installez une protection contre la surtension pour éviter ce risque.

Dommages provoqués par la surtension

Les installations électriques et les appareils sont en général conçus pour des tensions d'exploitation de 230 volts. Quand la tension générée par la foudre pénètre dans les installations électriques, cela peut occasionner des surtensions. Les installations et appareils électriques peuvent alors être endommagés, des courts-circuits peuvent se produire et un incendie ou même une explosion peut survenir. Parmi les appareils à risque, on trouve les téléphones, les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, les routeurs, mais aussi les frigidaire, les machines à laver, les chauffe-eau ou les commandes de chauffage.

Le paratonnerre, un bon moyen d'éviter les dommages

Il est impossible d'empêcher la foudre de tomber. Mais l'idéal pour vous protéger, protéger votre bâtiment et vos installations électriques, c'est d'installer un système extérieur et intérieur de protection contre la foudre. Un système extérieur doit toujours être combiné à un système intérieur. Mais si aucun système extérieur de protection contre la foudre n'est installé, le Centre d'information pour la prévention des incendies recommande l'installation d'une protection contre la surtension.

La protection extérieure contre la foudre est composée d'un dispositif de captage sur le toit, relié à une installation de mise à la terre. Il conduit de manière contrôlée la foudre depuis le bâtiment vers la terre afin de protéger le bâtiment et les appareils électriques.

La protection intérieure contre la foudre empêche la foudre de provoquer des tensions dangereuses dans le bâtiment et protège les personnes et les appareils électriques. Les conduites métalliques

qui entrent dans le bâtiment (par ex. câble d'arrivée électrique, conduites de gaz, conduites d'eau, raccordements téléphoniques ou Internet) sont reliées à la mise à la terre.

La protection contre la surtension: un complément au paratonnerre

Si la protection intérieure contre la foudre protège également les installations électriques et les appareils qui y sont branchés, il s'agit alors d'une protection contre la surtension. Elle fait partie du paratonnerre, mais peut aussi être installée séparément pour protéger les personnes et les installations électriques. Si votre maison ne possède pas de paratonnerre, il est quand même conseillé d'installer une protection contre la surtension. Le disjoncteur différentiel à courant résiduel (disjoncteur FI) ne remplace pas une protection contre la surtension.

La protection contre la surtension repose le plus souvent sur un concept de protection en trois parties. Des descentes sont d'abord mises en place au niveau du tableau électrique principal, puis des parasurtenseurs sont montés dans l'armoire de distribution électrique. Ces deux mesures de protection doivent être installées par un spécialiste. Comme troisième mesure de protection, on peut brancher les appareils électroniques sensibles directement sur des prises ou multiprises parasurtenseur. Vous pouvez les installer vous-même sans problème.

La planification et l'installation de paratonnerres conformes aux normes peuvent être effectuées exclusivement par des spécialistes en protection contre la foudre. Pour toute question, veuillez contacter votre établissement cantonal d'assurance ou votre électro-installateur.

Bien que l'installation d'un tel paratonnerre ne soit prescrite que pour les bâtiments particulièrement à risque (par exemple, si le bâtiment est exposé du point de vue topographique), le Centre d'information pour la prévention des incendies recommande une installation généralisée. Il vaut la peine de planifier un paratonnerre dès la construction du bâtiment. L'installation coûte entre 3000 et 4000 francs en fonction de l'emplacement de la maison et des différents facteurs liés à sa construction. Il est généralement possible de réaliser une telle installation a posteriori, mais cela prend plus de temps et les coûts sont souvent deux fois plus élevés.

Divers établissements cantonaux d'assurance fournissent un soutien financier pour l'installation de paratonnerres conformes aux normes.

Source: www.bfb-cipi.ch/